



VILLE DE **LES ARCHERS DE LA SUIPPE**

<http://les-archers-de-la-suipe.e-monsite.com>

[/https://www.facebook.com/arcsuippes](https://www.facebook.com/arcsuippes)

CONCOURS EN SALLE

Les 22 & 23 janvier 2022



Qualificatif pour le Championnat de France

HORAIRES	Ouverture du greffe	Début échauffement	Début des tirs
Samedi après midi	13h30	14h	14h45
Dimanche après midi	13h	13h30	14h15

Mise : Jeunes : 7 € (P ,B, M, C) Adultes : 9 €

BLASONS	CATEGORIES
80	Poussins (selon règlement FFTA en vigueur)
60	Bare-Bow Jeunes ; Benjamins ; Minimes Arc Classiques
40	Bare-Bow Adultes ; Cadets ; Juniors ; Seniors 1 2 3 Arc Classiques
TRISPOTS	Arc à Poulies toutes catégories

Arbitre : Daniel Konstanty Grégoire Patrick

**préciser le choix du blason : trispots ou 40.
Par défaut c'est le 40 qui sera retenu.**

RESPECT DES REGLES COVID EN VIGUEUR, PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Lieu : COMPLEXE JULES COLMART 80 cité baudet 51600 Suippes

Récompenses au 1^{er} de chaque catégorie

Tenue blanche ou de club, et chaussures de sport SORTIES DU SAC

Petite restauration sur place (sous réserve)

Inscriptions à retourner pour le 18 01 2022

à

Gaillot Denis
16 route de Bussy
51600 Suippes
gaillotde@gmail.com

